



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-56893>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **25-56893**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-19358

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Régie Parcs d'Azur (06)

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 83187208000013

**Ville :** Nice Cedex 1

**Code postal :** 06009

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 06

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Marché de gardiennage, surveillance et de sécurité incendie sur les parcs de stationnement de la REGIE PARCS D'AZUR

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 79713000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Ce marché de services dont l'objet est l'exécution de services relevant de la catégorie n°12 (« services d'enquête et de sécurité » de CPV 79700000-1 à 79723000-8) est passé selon une procédure adaptée, dans le cadre du 3<sup>e</sup> de l'article R. 2123-1 du code de la commande publique relatif aux marchés ayant pour objet des services sociaux et autres services spécifiques. Montants annuels alloués au marché : Montant minimum HT : 30 000,00 EUR / Montant maximum HT : 150 000,00 EUR. Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de notification. Le marché pourra faire l'objet de 3 reconductions sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans. La reconduction est expresse.

**Critères d'attribution :** Critère n°1 : Le prix (50%). Critère n°2 : La valeur technique (50%). Tous les critères sont précisés dans le règlement de consultation (article 2.3)

### Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Marché notifié à la société SASU OCTOGONE SECURITE PREVENTION, 214 Boulevard du MERCANTOUR, 06200 Nice, le 15/05/2025

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/05/2025**